



COMPTE-RENDU REUNION REPRISE DE L'ECOLE DU 6/5/2020 **Mairie – UL FCPE et APE de Villejuif – Inspecteur**

Présents :

- Mr LE BOHELLEC : maire de Villejuif
- Mme MACZUHA : directrice de l'éducation
- Mr SOUN : inspecteur de l'éducation nationale
- Aurore Quichon (Robespierre)
- Marie Gibon (Jean Vilar)
- Nezha Chateau (Hautes-Bruyères)
- Aurélien Azan (George Sand)
- Yann Hourdel (Simone Veil)
- Isabelle Gonzalez Robatto (APELI George Sand)
- Rémi Beau (Henri Wallon)
- Morgane Lecompte (Pasteur)
- Cindy Girard (Marcel Cachin)
- Philippe Bouguerra (Joliot-Curie)
- Paulo Nunes (Joliot-Curie)
- Sandrine de Lemos (Robert Lebon)
- Aurélie Balay (UL FCPE)

Introduction de M. le maire :

Cela fait 5 semaines que le maire travaille avec l'inspecteur. Lors du rdv avec la DASEN et le Préfet il a été dit que le chef d'orchestre de la reprise des écoles c'est l'inspecteur.

Visite du maire la semaine dernière avec l'inspecteur dans les écoles puis réunion lundi et mardi.

La ville est en situation de dire que les écoles peuvent être ouverte.

Lundi 11 et Mardi 12 : pré-rentrée des enseignants. Cela permettra aussi de finaliser les appels aux familles

Jeudi 14 : première rentrée avec les 1ers enfants

Les agents ont eu une formation **mercredi 6 et jeudi 7** sur les protocoles sanitaires à suivre et les gestes barrières

Le matin l'accueil se fera de façon progressive de 8h15 à 9h15. C'est les enseignants qui détermineront.

Les agents sont en train de préparer des marquages au sol pour prévoir la distanciation sociale pour les flux vers l'école.

L'ADL du matin est maintenu pour le moment pour les enfants de soignants, pas pour les autres, ça sera dans un second temps (cette information reste à confirmer).

Introduction de M. Soun :

L'objectif est de **chercher les enfants les plus éloignés de la culture scolaire.**

La distanciation physique va permettre de retrouver le lien social.

On ne met pas de suite 15 enfants pour apprendre à respecter le protocole.

D'abord 5 enfants en maternelle par classe et 8/10 enfants en élémentaire par classe.

On va avoir une progressivité du nombre de classes ouvertes et du nombre d'enseignants. Il ne sera pas forcément possible d'accueillir tous les enfants tous les jours si on dépasse une certaine jauge.

Si un enseignant est absent pour n'importe quelle raison, le groupe de 10 reste le même, on rappellera les parents car pas de remplaçant possible.

L'objectif est de rassurer d'abord les élèves qui vont rentrer suite au déconfinement.

Les parents des élèves en élémentaire, ceux qui le souhaitent, peuvent mettre un masque à leurs enfants. C'est déconseillé en maternelle.

Des équipes d'enseignants feront le distanciel et d'autres le présentiel. Mais le travail sera le même pour tous : les élèves en présentiel feront la même chose qu'en distanciel, ils n'avanceront pas vraiment dans le programme mais reprendront les notions de base.

Les directions et enseignants ont eu 4 choix de la part de l'inspection :

- 1) CP-CE1 les enseignants peuvent garder ces niveaux (notamment en REP où quasi tous les enfants peuvent être accueillis).
- 2) regrouper des élèves et suivre le plan de travail des enseignants - fichiers cahiers - outils informatiques. Mélange de niveaux.
- 3) par cycle- multiniveau spécialisation des enseignants à tour de rôle. Chaque enseignant enseigne une discipline (français ou maths ou sciences etc...)
- 4) travailler en multi-niveaux Projets interdisciplinaires.

A partir de juin si c'est possible on monte en puissance d'accueil.

Les enfants de droit sont : les personnels soignants, gendarmes, forces de l'ordre.

Les enfants prioritaires sont : les personnels des EPHAD, les personnels des collectivités, les enseignants, les enfants des familles d'enfants en difficulté et identifiés par les enseignants pendant le confinement.

Sont également prioritaires : les enfants de GS-CP-CM2 et CE1 REP.

Et enfin les fratries des enfants cités ci-dessus.

L'objectif est d'**éviter les contaminations croisées** (cheminement, horaires décalées, aucun parent à l'école, portail ouvert...). On ne se prête pas le matériel. Les groupes ne se croisent pas.

Si l'accueil de l'enfant n'est pas possible, il y aura une **attestation pour les employeurs** avec une diffusion qui devrait normalement arriver rapidement.

La ville est en capacité d'accueillir pour le moment **435 maternelles et 1400 élémentaires sur les 5600 enfants scolarisés actuellement soit environ 1/3 des élèves**. Il y aura cependant des disparités fortes entre les écoles. Entre 5-10% au démarrage. 20-30% après.

Possibilité d'utiliser le parc informatique de l'école pour les classes virtuelles.

Pas de fossé entre les enfants en présentiel et en distanciel, tout le monde fait la même chose. Pour le travail en présentiel, plusieurs possibilités d'actions qui seront décidées par chaque école.

Pour les enfants décrocheurs, il y a eu des remontées des écoles à la mairie. Des associations comme l'AFEV et des bénévoles sont rentrés en contact avec les familles ainsi que le CCAS.

Sur la restauration scolaire :

Il a été procédé au calcul des capacités d'accueils. Seul ¼ des enfants peuvent être accueillis sur un service de cantine. On pourra augmenter le nombre de services suivant ce qu'il est possible de faire dans chaque école. C'est cette jauge qui déterminera au final la capacité d'accueil maximal pour l'école. S'il y a plus de demandes et de possibilité alors on démultiplie l'accueil (2 jours 2 jours ou 1 semaine 1 semaine). Les réfectoires seront remplis au quart (25 enfants par service par exemple, si 100 places dans le réfectoire), et trois services maximum pourront être assurés.

Les groupes ne sont pas mélangés.

Le repas chaud sera posé dans un plateau mis sur la table.

C'est encore à confirmer mais normalement, pour limiter les contacts et respecter les gestes barrières, TOUS les enfants accueillis déjeunent à la cantine. (les enfants externes ne pourront pas revenir à l'école pour éviter les croisements).

Sur l'ADL :

Pour le moment on garde l'ADL du soir et du mercredi pour les soignants, puis on fera la jauge pour voir si on peut accueillir les autres enfants. Pas d'études dirigées pour le moment.

Le lundi 11 et mardi 12, les enfants de soignants seront accueillis dans les ADL pour laisser les enseignants préparer la rentrée tranquillement.

Le mercredi il y aura bien **un ADL par école**. L'idée est de voir si on peut monter en puissance d'accueil. L'accueil du mercredi commencera **le mercredi 20 mai** (sauf pour le personnel prioritaire).

Avoir une attestation pour les parents qui ne pourraient pas mettre dans un premier temps les enfants à l'ADL du matin.

Aucun équipement sportif pour le moment ne pourra être ouvert.

Les animateurs travaillent sur des animations qui respectent les gestes barrières et la distanciation sociale.

La mairie aimerait mettre en place la proposition « 2C2S » du ministère (sport, civisme, culture...) dans un second temps. **Fin mai** il pourra y avoir d'autres services tel que l'étude du soir ou les activités sportives ou culturelles. Médiathèque non ouverte- le Maire dit que la désinfection des livres est impossible.

Pour cet été, pour le moment il n'est prévu aucun séjour. Par contre la mairie cherche à ouvrir un maximum de centres de loisirs pour tout l'été. Ils vont déjà déterminer quelle est la capacité d'accueil maximale.

Hygiène :

Le protocole sanitaire sera inscrit dans toutes les écoles.

C'est aux directions d'école que revient la charge de gérer les cheminements et les flux pour éviter les croisements et les contacts.

Il y aura au départ plus d'agents disponibles que d'enfants accueillis.

Il y a des agents qui ne peuvent pas reprendre mais il y aura assez d'agents pour le nombre d'enfants accueillis le 14.

4-6 nettoyages des locaux par jour, matin et soir désinfection totale.

8 désinfections des sanitaires par jour

Les poignées de portes et rambardes seront nettoyées matin et soir

Utilisation de produits pour les hôpitaux, il y aura **un protocole de désinfection par classe.**

Les stocks sont à flot pour les écoles. Le savon est en quantité suffisantes et les distributeurs ont été réparés. Il y aura des distributeurs de solutions hydroalcooliques à l'entrée des écoles.

Les SHA ne seront pas utilisés par les enfants sauf si pas possibilité immédiate de lavage de mains.

Les souffleries sont neutralisées et remplacées par du papier à main.

Pour la cantine on est en PMS (plan de maîtrise sanitaire). Utilisation de détergents-désinfectants-virucide

Les directeurs auront le portable de la cheffe de service entretien. En cas de dysfonction, le directeur peut appeler directement. 2 cadres du service tourneront aussi sur les écoles en permanence.

La mairie a réalisé des **supports signalétiques** et ce sont les directeurs qui les poseront.

Normalement le nombre d'ATSEM sera bon car on peut redéployer les ATSEM sur les écoles qui en ont besoin, il y aura une souplesse dans l'organisation des ATSEM.

Pour les agents d'entretien, on va affecter tout le personnel des agents non mobilisés pour le moment sur les autres sites ainsi que le personnel des crèches qui ne peuvent pas toutes ouvrir pour le moment.

Lundi : re explication des gestes aux équipes et formation des agents ADL

L'éducation nationale fournira des masques aux enseignants et AESH. D'abord chirurgicaux puis des masques en tissu qui devront être utilisés juste à l'école.

6000 masques ont été prévus pour les agents. Les enseignants auront également un flacon de solution hydroalcoolique de 100ml remplissable et un spray désinfectant pour les surfaces.

Les récréations seront échelonnées, on pourra scinder la cour en plusieurs espaces pour mettre plusieurs groupes.

Les classes utilisées seront en drapeau vert et celles non utilisées en drapeau rouge

Mr Soun n'est pas opposé à la visite des écoles par les parents d'élèves s'il y a une inspection.

Si cas Covid à l'école :

S'il y a suspicion de cas, l'école sera entièrement désinfectée et le groupe d'enfants mis en quarantaine ainsi que les personnes contacts. On appelle le 15 et on contacte l'ARS. Dans tous les cas covid suspectés ou avérés, on respecte le protocole sanitaire. **On ferme la classe, mais pas l'école.**

Des thermomètres à distance seront présents dans les écoles pour la prise de température. On fera confiance aux parents pour prendre la température journalière de leur enfant.

Si fermeture d'un groupe pour un cas de Covid avéré : discussion immédiate avec la mairie et les parents. Information donnée à tous les parents.

NB : les informations données sur les cas de Covid à l'école doivent encore être affinées, les réponses n'étaient pas très explicites sur ce point.

Information des parents :

Un guide va être édité pour les enfants et leurs parents sur les gestes barrières. Ce guide est rédigé en FALC (facile à lire et à comprendre) pour que tout le monde puisse avoir un accès facile.

Toutes les familles doivent être contactées d'ici la semaine prochaine par mail ou par téléphone.

Si jamais il y a des familles peu contactées, le signaler au directeur + inspecteur.

C'est le préfet qui a demandé aux mairies d'être en retrait pour le contact des enfants qui se fait par l'intermédiaire de l'école.

L'inspecteur précise qu'un conseil d'école exceptionnel (demande du recteur) devra être organisée avant la rentrée avec les enseignants, la mairie et les parents d'élèves en distanciel.

On ne peut donner aucun chiffre d'accueil tant que les remontées des parents n'ont pas été faites.

Le maire et l'inspecteur organiseront tous les vendredis une visio pour faire le point sur la semaine.

Commissions restauration et dérogation possibles d'ici fin mai en présentiel ou à distance.

Le format de cette réunion pourra être renouvelé : l'information des parents via des réunions régulières avec le maire sont souhaitables et souhaités par tous les présents.

Les réponses qui n'auront pas été données lors de cette réunion peuvent être envoyées par écrit.